

Annexe A : Outils politiques de lutte au changement climatique

Aperçu

Il n'existe pas de solution unique au changement climatique, et le gouvernement devra se servir de nombreux outils politiques différents afin de jouer son rôle pour s'attaquer à cet immense problème. La CEO a fait rapport sur plusieurs options d'outils politiques dans le présent rapport et dans des rapports précédents et elle compile ici certains des principaux outils d'adaptation et d'atténuation en matière de changement climatique.

Table des matières

A1	Outils politiques d'atténuation du changement climatique	206
A2	Outils politiques d'adaptation au changement climatique	208

A1 Outils politiques d'atténuation du changement climatique

La partie 3 du présent rapport traite des types d'outils que le gouvernement peut utiliser pour faire diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Les options de politiques possibles y sont exposées, au moyen de l'analogie d'un tabouret à trois pattes, mais elles ne forment aucunement une liste exhaustive des possibilités. D'autres outils sont également abordés dans les rapports récents de la CEO, notamment dans ses rapports annuels sur les progrès liés aux gaz à effet de serre et dans les rapports suivants :

- Rapport annuel sur les progrès liés à l'économie d'énergie, 2015-2016 : Passons aux choses sérieuses qui traite des politiques dans les

secteurs des transports (chapitre 3) et des édifices (chapitres 4 et 5);

- La solution de financement à nos besoins, 2016, qui porte sur l'infrastructure des eaux pluviales;
- Rapport annuel sur les progrès liés à l'économie d'énergie de 2016-2017, Chaque goutte est précieuse, qui traite des réseaux municipaux d'aqueduc et d'eaux usées;
- Au-delà des boîtes bleues, rapport spécial de 2017, qui traite des politiques dans le secteur de la gestion des déchets;
- Rapport annuel sur les progrès liés à l'économie d'énergie de 2018, Faire passer le courant, qui examine les politiques du secteur de l'électricité (les questions 16, 17 et 19).

Le tableau A1 ci-dessous présente de façon pratique les principales options de politiques abordées dans le présent rapport et dans d'autres rapports récents de la CEO.

Tableau A.1. Exemples d'options de politiques pour l'atténuation du changement climatique mentionnées dans la partie 3 et dans les rapports précédents de la CEO.

	Faire payer les pollueurs	Investir dans les solutions	Réglementer la pollution à portée climatique
Pour l'ensemble des secteurs	<ul style="list-style-type: none"> Tarification sur les émissions de gaz à effet de serre Tarification sur les émissions au potentiel de réchauffement planétaire élevé Retrait des subventions pour les combustibles fossiles 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche et développement en matière de technologies sobres en carbone Garanties de prêts et prêts à faible taux d'intérêt pour les investissements sobres en carbone Approvisionnement sobre en carbone 	<ul style="list-style-type: none"> Divulgence des risques financiers relatifs au changement climatique Suppression des obstacles au financement pour les investissements sobres en carbone Divulgence des renseignements sur les émissions et la consommation d'énergie dans le secteur public
Secteur des transports	<ul style="list-style-type: none"> Taxes sur le diesel et sur l'essence Frais pour les véhicules aux fortes émissions Frais pour l'immatriculation des véhicules Tarification routière (p. ex., péages routiers, frais pour la congestion de la circulation) 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction pour les véhicules sans émission Incentif pour mettre au rancart les véhicules aux fortes émissions Financement des infrastructures pour recharger les véhicules électriques Financement du transport en commun Financement pour les infrastructures de transports actifs Lien entre le financement des infrastructures et les résultats de la planification municipale de l'aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Norme sur les véhicules sans émission Inscription des infrastructures de recharge dans les codes du bâtiment Limite sur la pollution automobile Normes sur les émissions des carburants Application des plans d'aménagement du territoire axés sur le transport en commun Uniformisation du processus d'autorisation pour atteindre les cibles de densification Priorité aux véhicules des transports en commun sur les grandes routes
Secteur des édifices	<ul style="list-style-type: none"> Taxe sur le gaz naturel 	<ul style="list-style-type: none"> Réductions pour l'économie de gaz naturel Réductions pour le remplacement des combustibles fossiles par des sources énergétiques à faibles émissions de carbone Financement pour les améliorations de l'efficacité énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour du Code du bâtiment pour la construction et la rénovation d'édifices Divulgence de la consommation énergétique des grands édifices et des résidences Amélioration des normes sur le rendement des équipements Exigences sur le contenu du gaz naturel renouvelable
Secteur de l'électricité	<ul style="list-style-type: none"> Tarification améliorée de l'électricité en fonction de l'heure de consommation avec des taux plus élevés en période de pointe 	<ul style="list-style-type: none"> Tarification améliorée de l'électricité en fonction de l'heure de consommation avec des taux moins élevés en période creuse Réductions pour l'économie d'électricité Financement de projets pour le stockage d'énergie et l'énergie renouvelable 	<ul style="list-style-type: none"> Norme sur l'électricité propre Facturation nette réelle et virtuelle Recouvrement possible des coûts d'innovation et d'investissement pour les distributeurs Prise en compte de la valeur des sources sans émission dans les politiques de renouvellement du marché
Secteur des déchets	<ul style="list-style-type: none"> Responsabilité élargie des producteurs Frais élevés pour l'élimination dans les sites d'enfouissement 	<ul style="list-style-type: none"> Financement de projets de production d'énergie à partir des biogaz et des gaz d'enfouissement Approvisionnement de produits contenant des matières recyclées 	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction de jeter des déchets organiques dans les sites d'enfouissement Exigences sur le réacheminement des déchets Uniformisation du processus d'autorisations pour les installations de matières organiques Responsabilité élargie des producteurs

A2 Outils politiques d'adaptation au changement climatique

La partie 4 du présent rapport (et le tableau A.2 ci-dessous) décrit certaines des principales étapes que le gouvernement provincial peut franchir pour préparer l'Ontario au changement climatique et l'aider à s'y adapter. Il ne s'agit aucunement d'une liste exhaustive, mais bien d'un aperçu de certaines des options possibles.

Tableau A.2. Exemples d'options de politiques pour l'adaptation au changement climatique mentionnées dans la partie 4 et dans d'autres rapports de la CEO.

Santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les codes du bâtiment pour exiger que les édifices soient construits ou rénovés pour résister aux conditions climatiques à venir • Concevoir des systèmes d'avertissement pour les épisodes météorologiques extrêmes • Prendre en compte, dans la planification de la gestion des sinistres, les répercussions potentielles du changement climatique • Fournir au public des abris où il pourra se rafraîchir et se réchauffer • Utiliser des matériaux de couleur pâle pour le recouvrement du sol et des toits (réflexion de la chaleur) • Augmenter la couverture forestière en milieu urbain (augmenter la superficie des espaces ombragés et rafraîchir l'air) • Sensibiliser le public aux façons de se protéger contre les répercussions du changement climatique sur la santé, comme les maladies liées à la chaleur et l'exposition aux maladies sensibles au climat
Inondations	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver les terres humides, les terres boisées et d'autres caractéristiques naturelles pour favoriser l'absorption des eaux de pluie et de la fonte des neiges et la réduction du ruissellement des eaux pluviales • Construire et rénover les routes et les ponts pour qu'ils résistent aux cycles plus fréquents de gel et de dégel et aux épisodes de précipitations de pluie plus intenses • Encourager l'aménagement des jardins pluviaux, des écobaiSSIères (dépression formant un canal et contenant de la végétation et des matériaux biologiques) ainsi que des parcs de stationnement vert (espaces où sont plantés de la végétation et des arbres); • Augmenter l'emploi de matériaux perméables et diminuer l'emploi de matériaux imperméables dans le recouvrement des surfaces • Encourager le retrait des tuyaux de descente d'eaux pluviales des édifices et des maisons afin que la pluie s'écoule sur la propriété plutôt que dans le réseau d'eaux pluviales de la ville • Obliger les offices de protection de la nature et les municipalités à mettre à jour et à diffuser les cartes de plaines inondables • Obliger les municipalités à prendre en considération les répercussions du changement climatique dans les demandes nouvelles ou modifiées d'autorisation pour une infrastructure d'eaux pluviales • Obliger les municipalités à réaliser des évaluations de vulnérabilité de leurs infrastructures au changement climatique comme condition pour obtenir un financement du gouvernement provincial pour des projets
Forêts et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouvelles zones protégées pour tenir compte des répercussions potentielles sur la biodiversité • Augmenter le couvert forestier • Tenir compte des conditions forestières prévues à venir dans la planification et permettre une gestion flexible et adaptative pour un éventail de résultats possibles • Permettre la migration assistée des plantes et des arbres • Recourir davantage au brûlage dirigé • Réduire au minimum la propagation des espèces envahissantes
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Publier des pratiques exemplaires de gestion agricole afin d'aider les fermiers à éviter les dommages à leurs cultures ou les pertes qu'ils pourraient subir en raison des conditions changeantes de croissance • Gérer le stress thermique subi par le bétail en réduisant la densité des troupeaux, en maintenant des sources d'eau potable froide ainsi qu'en fournissant des abris à l'ombre dans les pâturages ou en augmentant la circulation d'air • Améliorer la gestion de l'eau, par exemple en remplaçant les systèmes d'arrosage en pluie qui causent du gaspillage par un système souterrain d'irrigation goutte à goutte contrôlé et localisé; • Maximiser la rétention de l'humidité du sol grâce à des techniques de travail du sol réduit (mélanger et aérer le sol) et entretenir des haies pour réduire l'évaporation causée par le vent et la chaleur • Encourager les fermiers à planter des cultures résistantes à la sécheresse ou à la chaleur, le cas échéant • Améliorer les connaissances et les approches en évolution de lutte antiparasitaire • Veiller à ce que les programmes provinciaux de gestion des risques économiques soient efficaces et conçus de façon adéquate